

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE SAINT-ISMIER



ÉDITO

J'ai décidé de suspendre mon éditorial jusqu'aux prochaines élections municipales.

Bien cordialement
Isabelle Fenacou

Le saviez-vous :

Les conseillers communautaires représentent la commune au sein de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre auquel elle appartient, c'est-à-dire la communauté de commune du Grésivaudan. Les EPCI sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de projets communs de développement.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2014 : CE QUI VA CHANGER

Pour la première fois, les conseillers communautaires sont élus au suffrage universel direct.



COMMUNES DE PLUS DE 3 500 HABITANTS

DIMANCHE
23
MARS

1^{ER} TOUR DES ÉLECTIONS

Il y a deux listes sur le même bulletin : une liste "élections municipales" et une liste "élections communautaires". L'électeur ne peut pas les modifier.

BULLETIN DE VOTE	
<p>Candidats au conseil municipal (29 sièges)</p> <p>M. A... Mme B... M. C... Mme D... ...</p> <p>SAINT-ISMIER</p>	<p>Candidats au conseil communautaire (4 sièges + 1 supplémentaire)</p> <p>M. A... Mme D... M. G... Mme I...</p> <p>GRÉSIVAUDAN</p>

la parité doit être respectée

♂ : 50 % ♀ : 50 %

DIMANCHE
30
MARS

2ND TOUR DES ÉLECTIONS

Si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, les listes ayant obtenu au moins 10 % des voix peuvent se présenter au second tour.

À l'issue du vote, la liste vainqueur obtient 50 % des sièges. Le reste est réparti entre toutes les listes qui ont obtenu plus de 5 % des voix, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne.

C'est la même répartition pour les élus communautaires :
Il y aura 4 élus de Saint-Ismier (+ 1 élu supplémentaire) qui siègeront au Conseil communautaire du Grésivaudan.

→ Suite page 2

SOMMAIRE

02 Vie quotidienne

- Élections municipales 2014 : ce qui va changer
- Fête de la musique
- J'aime faire mes courses
- Vous êtes en difficultés financières
- 18 ans en 2014...
- Devoir de mémoire

- Appel à exposition de tableaux
- « Œuvres et artistes d'ici » Valérie Leiby

04 En direct des chantiers

06 Culture animation

- Agora
- Médiathèque
- Agenda

08 Petite enfance jeunesse sport

- Crech'ndo : la rentrée de septembre se prépare
- Cric-crac le joli conte que voilà...
- Rentrée scolaire de septembre 2014
- Le nouveau centre de loisirs ouvre ses portes
- Un éducateur spécialisé au service de la jeunesse
- Centre de loisirs vacances de printemps

10 Expression politique

11 Le Lien associatif

12 Brèves Bloc notes

13 Encarté dans ce Lien :

- Évaluation du nouveau dispositif des rythmes scolaires

vie quotidienne

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2014 : CE QUI VA CHANGER

DATES DES ÉLECTIONS 2014

Les élections municipales et communautaires se dérouleront les dimanches 23 et 30 mars 2014. Les élections européennes auront lieu le dimanche 25 mai 2014.

HORAIRES DES BUREAUX DE VOTE

Les horaires d'ouverture et de fermeture ont été communiqués par la Préfecture de l'Isère. Les bureaux de vote de Saint-Ismier seront ouverts de 8 heures à 19 heures pour les deux tours.

Un seul et même lieu de vote : les cinq bureaux de vote sont installés à l'Agora.

CARTES ÉLECTORALES

Les cartes électorales sont éditées à partir du 1^{er} mars 2014. Elles sont envoyées par la poste, uniquement aux nouveaux inscrits sur les listes électorales, aux électeurs ayant changé d'adresse sur la commune et aux électeurs européens. Les cartes qui ne seraient pas par-

venues à leur destinataire seront tenues à disposition de leur titulaire, le jour du scrutin, à l'accueil des bureaux de vote à l'Agora, sur présentation d'une pièce d'identité.

La carte électorale contient de nombreuses informations qui vous permettront de gagner du temps le jour du scrutin. Ne l'oubliez pas !

VOTE PAR PROCURATION

Le formulaire peut maintenant être préalablement rempli sur ordinateur.

Rappel : **veillez à établir votre procuration de vote suffisamment tôt** pour qu'elle parvienne en mairie au plus tard le :
→ samedi 22 mars matin, soit la veille du 1^{er} tour des élections municipales.
→ samedi 29 mars au matin pour le second tour.

Tout **électeur** de la commune, **absent le jour du scrutin** (le mandant), **peut donner procuration** à un autre électeur (le mandataire) inscrit sur les listes électorales de la commune, quelque soit le bureau de vote de l'un et de l'autre.

Vous vérifierez également que l'électeur à qui vous confierez votre procuration ne dispose pas déjà d'une procuration. **Chaque mandataire ne peut, en effet, disposer que d'une procuration établie en France ainsi que d'une procuration établie à l'étranger.**

Vous devrez choisir de voter par procuration, soit pour une élection précise, en indiquant si vous donnez procuration pour les deux tours ou pour seulement l'un des deux, soit pour une durée déterminée, sans que celle-ci puisse toutefois être supérieure à un an (sauf à l'étranger où les procurations peuvent être établies pour trois ans).

NOUVEAUTÉ

Vous pouvez désormais remplir votre demande de vote par procuration depuis votre ordinateur personnel, en utilisant le formulaire Cerfa n°14952 disponible en ligne à l'adresse suivante :

https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14952.do

Une fois complété, **le formulaire administratif doit être imprimé sur deux feuilles**. Attention, certaines mentions doivent être

remplies devant les autorités habilitées (voir ci-dessous). **Le formulaire est irrecevable en cas d'impression recto-verso.**

Vous devez ensuite vous présenter en personne au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail afin de valider votre demande. Cette démarche reste indispensable pour que la demande de vote par procuration puisse être prise en compte puis transmise à la commune dans laquelle les électeurs votent.

À noter : les électeurs ne disposant pas d'un ordinateur connecté à internet et d'une imprimante peuvent toujours utiliser les formulaires cartonnés disponibles aux guichets de la gendarmerie.

Plus d'infos : www.interieur.gouv.fr/Elections/Actualites-des-elections/Vote-par-procuration

Le TIMSI est mis à disposition des Ismériens pour se rendre aux bureaux de vote, à l'Agora, pour les 2 tours des 2 scrutins, de 8 h 30 à 12 heures. Inscriptions à l'accueil de la mairie au 04 76 52 52 25. ■



FÊTE DE LA MUSIQUE

Appel à participation

Vous êtes Ismériens, vous êtes musicien, vous aimeriez vous produire à l'occasion de la **fête de la musique le vendredi 20 juin**, merci de contacter le service « animation » soit par mail à infos@saint-ismier.fr soit par téléphone au 04 76 52 92 79 au plus tard le 18 mai.

Inscription dans l'ordre d'arrivée des candidatures. ■



J'AIME FAIRE MES COURSES À SAINT-ISMIER



Le **Cabinet POCHITALOFF expertise-comptable** ouvre au 71 avenue de l'église. Un expert-comptable au service de votre croissance. Contact : Tél. 09 50 38 04 59 / 06 62 14 79 42 ou courriel : cab.ec.pochitaloff@free.fr ■

VOUS ÊTES EN DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

Vous avez besoin de conseils pour vos démarches auprès des organismes de crédit, votre banque, une agence de recouvrement, etc. ?

Le Conseil général de l'Isère vous propose des permanences individuelles auprès de conseillères en économie sociale et familiale.

Elles vous reçoivent, lors de permanences individuelles, pour répondre à vos questions, vous conseiller et vous aider si besoin à constituer des dossiers notamment de surendettement.

Contact : Centres médico-sociaux de Bernin tél. 04 56 58 16 91 ou Pontcharra tél. : 04 76 97 32 52

Permanences individuelles sans rendez-vous de 10 heures à 17 heures :

→ à Bernin (71 ch. des sources Bât. A) : 11 mars, 25 mars, 8 avril, 22 avril, 9 mai, 27 mai
→ à Pontcharra (21 rue Laurent-Gayet) : 7 mars, 17 mars, 1^{er} avril, 15 avril, 29 avril, 13 mai. ■



18 ANS EN 2014...

Vous êtes majeur(e) en 2014 : **bienvenue dans la citoyenneté.** Une réception, destinée à vous sensibiliser aux droits et devoirs de citoyen, est organisée le 25 avril à 18 h 30 en mairie de Saint-Ismier en présence du Maire et des élus. Vous pourrez

ensuite partager avec les jeunes Ismerusiens, nés la même année que vous, une surprise et des animations.

Si l'invitation ne vous est pas parvenue le 7 avril 2013, appelez en Mairie au 04 76 52 92 79 pour vous faire connaître. ■

DEVOIR DE MÉMOIRE

En mémoire des deux guerres mondiales

Dans le cadre des prochaines manifestations militaires **commémoratives des deux grandes guerres**, et afin de poursuivre le devoir de mémoire, il est prévu **d'organiser une exposition.** Afin de préparer l'événement dont la thématique est « En mémoire des

2 guerres » nous faisons un appel pour **identifier**, en vue de l'événement, **des personnes possédant des objets, écrits, témoignages divers, des guerres 14-18 et 39-45.** Si vous pouvez nous aider, merci de nous contacter au 04 76 52 92 79. ■

Expositions de tableaux ou de photographies. Notre commune est riche d'un nombre incroyable d'artistes de tous styles et de

tous âges. Nous avons eu le plaisir d'en découvrir un certain nombre lors des expositions en Mairie "Œuvres et artistes d'ici".

Si vous ne nous avez pas encore permis d'admirer votre œuvre, ou que votre créativité vous a inspiré de nouveaux tableaux ou

photographies, alors n'hésitez pas et prenez contact avec la Mairie au 04.76.52.92.79 pour organiser **votre** exposition.

ŒUVRES ET ARTISTES D'ICI

Valérie Leiby, des couleurs au cœur



VALÉRIE LEIBY AVOUE AVOIR UN PETIT PINCEMENT AU CŒUR QUAND ELLE SE SÉPARE D'UNE TOILE ! SANS DOUTE PARCE QU'ELLE Y A MIS UN PETIT BOUT D'ELLE-MÊME. CETTE ISMÉRUSIENNE MANIE LES PINCEAUX AVEC UNE JOIE DE VIVRE COMMUNICATIVE.

D'aussi loin qu'elle se souviene, elle a toujours voulu s'exprimer sur les toiles. « Mais il y avait plusieurs peintres dans ma famille, notamment ma mère et ma tante et je n'osais pas me lancer, la barre était un peu haute ! », raconte la dynamique quadragénaire. « C'est ma mère qui m'a transmis cette sensibilité aux couleurs, la beauté de la nature de mon jardin d'enfance... et j'ai laissé mijoter le tout jusqu'à ce que je devienne mère à mon tour et prête à transmettre ces richesses. »

Des techniques et de l'imagination

Valéry Leiby s'installe à Saint-Ismier en 1999. Quatre ans plus tard, elle intègre l'atelier de peinture à l'huile Galerie Nicole Sibille Paliard à Bernin. Elle y apprend les techniques et perfectionne son approche des couleurs. « C'est quelque chose d'inné, qui ne s'apprend pas, confie t-elle. Mes enseignants m'ont souvent dit que j'avais le sens de la couleur et des mélanges, c'est un axe fort de mon travail. » La peinture à l'huile lui plait énormément ; elle se régale à chaque cours. À la maison, elle installe un chevalet et un espace à elle, où elle se réfugie très souvent. « **J'ai toujours 3 ou 4 tableaux en route, je ne passe pas une semaine sans les**

avancer... » Elle fréquente aussi la section Arts Plastiques mise en place par le comité d'entreprise de Schneider Electric, où elle travaille, et suit assidûment les cours depuis 2005. Valérie Leiby a aussi pris pendant 4 ans des cours de dessins de modèles vivants avec la MJC de Saint Ismier et fait partie du collectif Art's SI, où elle a été secrétaire jusqu'à une date récente.

« Je cherche toujours à avancer, à me nourrir, et saisis la moindre opportunité dans la région pour participer à un stage sur un week-end, ou pendant les vacances. » La jeune femme aime travailler à partir d'une feuille blanche, sans modèle, mais elle est souvent ins-

pirée par des événements de son quotidien. « Une randonnée le dimanche, et hop, je peins les paysages ou les couleurs qui m'ont touché !, dit-elle. **Je puise l'inspiration à chaque instant, d'ailleurs j'ai toujours sur moi un carnet de croquis.** » Elle travaille aussi les matières, aimant créer du relief sur ses tableaux. Ses toiles sont de nombreuses occasions de cadeau, elle en vend également, très attachée, souligne-t-elle, à soigner leur finition pour que le tableau conserve ses qualités dans le temps. **Elle n'a pas encore parachevé sa signature artistique, mais, du figuratif à l'abstrait, elle continue son chemin dans le monde des couleurs.** ■

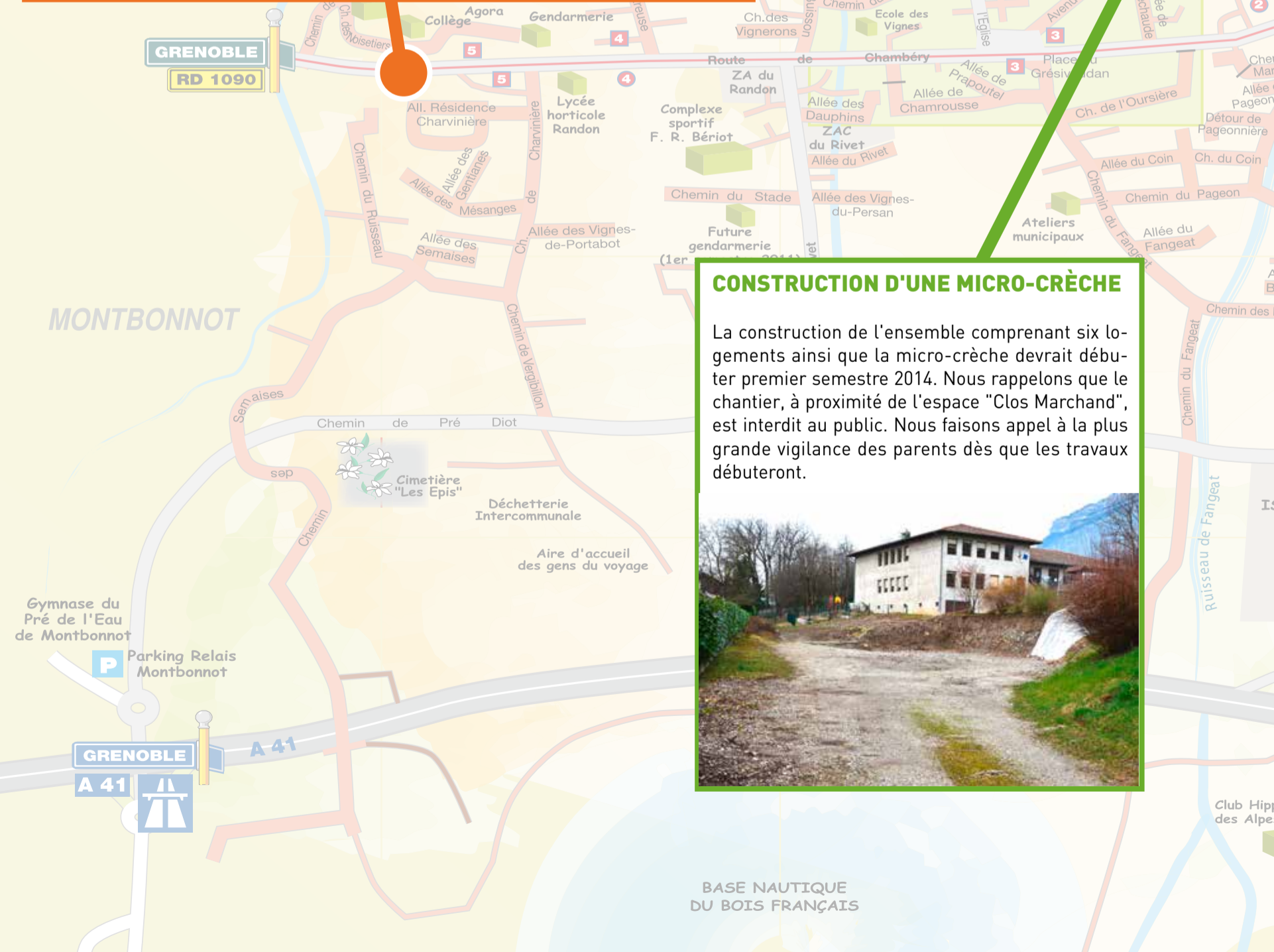
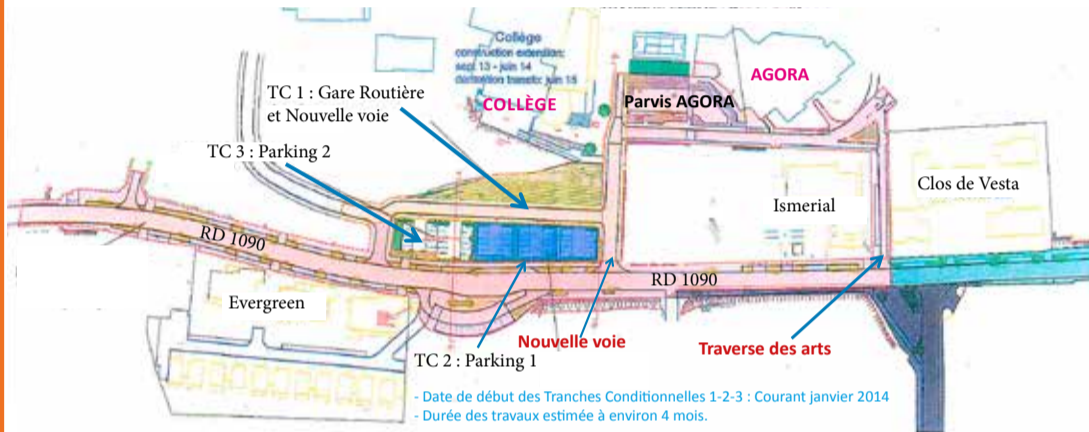
EN DIRECT DES CHANTIERS

L'actualité des chantiers de votre commune



AMÉNAGEMENT DU PARVIS DE L'AGORA ET DU NOUVEAU PARKING

Les travaux de réaménagement du parvis de l'Agora sont en cours d'achèvement. Les tranches conditionnelles (TC1, TC2 & TC3) du marché de travaux "RD90" ont été lancées en janvier 2014. Elles consistent en la création d'une nouvelle voie, d'une gare routière (TC1), et de l'aménagement du parking sous le collège (TC2 & 3). À ce titre, certaines modifications de la circulation et du stationnement sont inévitables, mais seront limitées à leur strict nécessaire. (voir plan)



CONSTRUCTION D'UNE MICRO-CRÈCHE

La construction de l'ensemble comprenant six logements ainsi que la micro-crèche devrait débuter premier semestre 2014. Nous rappelons que le chantier, à proximité de l'espace "Clos Marchand", est interdit au public. Nous faisons appel à la plus grande vigilance des parents dès que les travaux débuteront.



ÉCOLE CLOS-MARCHAND

Construction d'un bâtiment à vocation socio-culturelle, éducative et de loisirs et réfection de la cantine Clos Marchand.

Le bâtiment a été réceptionné le 22 janvier. Les élèves de la cantine profitent pleinement des nouveaux locaux et les enfants du centre de loisirs y seront accueillis dès les prochaines vacances scolaires.



PRÉVENTION ET SÉCURITÉ :

RAPPELS

DÉNEIGEMENT

En cas de chutes de neige, il est très important de veiller à garer les véhicules de manière à ne pas gêner ou empêcher le passage ou les manœuvres des engins de déneigement.



LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES : UN PROBLÈME DE SANTÉ PUBLIQUE



De nombreux arbres sont infestés par cet insecte. En témoignent les cocons blancs accrochés sur les branches des résineux, essence très prisée par les chenilles processionnaires.

Actuellement, elles s'apprêtent à quitter les arbres qui les ont abritées tout l'hiver et retrouver le sol où elles vont, en procession, partir à la recherche d'un lieu propice pour s'enfour.

Aussi, il faut sans tarder et avant le 15 mars, soit couper les rameaux porteurs de cocons, soit installer un éco-piège qui les interceptera lors de leur descente le long du tronc.

Un arrêté municipal rend obligatoire la lutte contre cet insecte dont les poils urticants peuvent provoquer de sérieux problèmes de santé, soit oculaires, soit respiratoires. ■



PLUS D'INFOS SUR www.saint-ismier.fr

DÉBROUSSAILLEMENT : PRÉVENTION DES INCENDIES DE FORÊTS

Les constructions, situées à moins de 200 mètres des bois ou forêts, doivent impérativement faire l'objet d'un débroussaillage dans un rayon de 50 mètres avant le 1^{er} juin prochain.

L'objectif est de créer une discontinuité végétale pour éviter la transmission du feu d'arbre en arbre mais aussi du sol vers les cimes et ainsi diminuer significativement l'intensité et la progression des flammes.



PLUS D'INFOS SUR www.saint-ismier.fr

INFO TRAVAUX

RÉFECTION DES RÉSEAUX HUMIDES, CHEMIN DES SEMAISES

Les travaux du chemin des Semaises (Le bas) sont réceptionnés et terminés. ■



culture et animation

AGORA, L'AUTRE THÉÂTRE

THÉÂTRE

VENISE SOUS LA NEIGE

Théâtre de comédie

«...excellente comédie de mœurs... servie par une mise en scène efficace...»

(Pariscope)

Mardi 25 mars
à 20 h 30



LA POSITION DE L'AUTRUCHE

De et avec Serge Papagalli accompagné de 3 acteurs.

Traders spéculateurs : Attention ! Ils veulent votre disparition.

Samedi 12 avril
à 20 h 30

MUSIQUE DU MONDE



SPECTACLE ANNULÉ

TSIGANE-TANGO

Concert Spectacle

Vendredi 4 avril

SPECTACLE ANNULÉ POUR DES RAISONS INDÉPENDANTES DE NOTRE VOLONTÉ



CINÉ-CONFÉRENCES

LA POLYNÉSIE

Les Marquises, les Australes, film de Michel Aubert.



Judi 27 mars
Séances
à 15 heures
et à 19 heures



LA BRETAGNE

Par le sentier des douaniers, film de Jérôme Delcourt.



Judi 17 avril
Séances
à 15 heures
et à 19 heures

ARTS DE LA RUE

GRAFF

Ateliers graff pour débutants et confirmés (tous les âges).



Samedi 26 avril
à partir de 14 h 30



HIP-HOP

Démonstration en extérieur. Le soir, show de danse Hip-Hop. Programme complet fin mars.

JEUNE PUBLIC ET FAMILLE

LE MAGICIEN D'OZ

Une histoire merveilleuse de Frank Baum.

Dimanche 6 avril
à 17 heures

Classique de la littérature enfantine anglophone, joué par la compagnie « Il était une fois », mise en scène de Marie-France Touzain.



MÉDIATHÈQUE DE L'ORANGERIE

RENCONTRE-DÉCOUVERTE DU SLAM AVEC L'ARTISTE MOTS-PAUMÉS

Vendredi 21 mars à 18 heures

Dans le cadre du « Printemps des poètes », la médiathèque invite un slameur de renom. **Bastien Mots-Paumés** sera le maître de cérémonie, et vous êtes invités à participer aussi. Venez avec vos textes, poèmes, contes, rap dans la tête ou dans la poche...

Au menu : Mini spectacle, scène ouverte, histoire du slam, échange avec les spectateurs. Durée de la

rencontre, 1 heure à 1 h 30, tout public, gratuit. Venez découvrir ce jeune poète slameur, qui se produit à « La Bobine » dans le cadre des slams sessions.

Les adolescents peuvent s'inscrire auprès de Jérémie (du Service jeunesse) pour une sortie le jeudi 20 mars à 18 h 30, à « La Bobine », à Grenoble, où se produit l'artiste tous les mois. (nombre de places limité) ■



LES GIBOULIVRES



Dans le cadre de la manifestation les Giboulivres, la médiathèque recevra **Oriane Lallemand**, auteure des albums de la série des loups.

Vous pourrez rencontrer cet auteure le jeudi 10 avril à partir de 16 h 45 jusqu'à 18 h 30 à la médiathèque pour une séance vente-dédicace.

La classe de CP/CE1 de l'école des Vignes participera à un atelier d'écriture mené par l'auteure à 13 h 50. Ensuite, Oriane Lallemand présentera ses albums aux enfants dans le cadre d'un atelier périscolaire à l'école de la Poulatière à 15 h 30. **Elle sera présente également dans trois bibliothèques du réseau du 9 au 11 avril (voir le programme des Giboulivres sur www.le-gresivaudan.fr).**



Oriane Lallemand, une bretonneoureuse des mots, partage son temps entre l'écriture et l'animation d'ateliers dans les bibliothèques.

Dans le prolongement des Giboulivres, un autre auteur invité, Jean-Luc Luciani, rencontrera les trois classes de CM2 lors de leur classe de mer sur l'île du Frioul le 21 mai. ■

Coups de ♥

Venez découvrir trois nouveaux ouvrages de notre région, dans l'espace documentaire adulte.



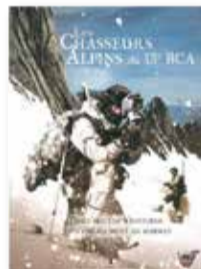
Grenoblicimes.
DivertiCimes (collectif).
Éditions Glénat, 2013

Un regard nouveau sur la photographie de montagne, pour les amoureux d'un jour ou de toujours, de Grenoble et de ses environs. Aux confins de la Chartreuse, du Vercors et de Belledonne, la ville de Grenoble s'étend de vallée en vallée, cernée de montagnes. Celui qui s'éloigne de la ville pour monter en altitude est immédiatement séduit par le contraste entre l'urbanisation et les grands espaces. Au-delà du reportage, ce beau livre nous offre la vision artistique du collectif DivertiCimes.



Eaux douces des Alpes.
Rémi Masson.
Biotope éditions, 2013

Recueil de photos des différents milieux d'eaux douces des Alpes.



Les Chasseurs Alpins du 13^e BCA.
Éditions Pierre de Taillac, 2013

Deux siècles d'histoire et d'engagement au sommet. Sous la direction du colonel Becker, commandant le 13^e BCA de 2012 à 2014.

THÉ, CAFÉ, CHOCOLAT... ET LECTURES

...Vous convie à un nouveau rendez-vous : **mardi 8 avril, de 15 heures à 16 h 30.**

Pour cette séance printanière, nous vous accueillerons avec une nouvelle lecture à voix haute, sélectionnée par la bibliothécaire. Un goûter clôtura agréablement ce moment d'échange.



agenda

MARS

Mer 12 Carnaval
De 14 h 30 à 16 h 30
Salle des fêtes
Parc de la Mairie

Mer 19 Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
17 heures
Place de l'église

Dim 23 Élections municipales et communautaires 1^{er} tour
De 8 heures à 19 heures
Agora

Dim 30 Élections municipales et communautaires 2nd tour
De 8 heures à 19 heures
Agora

AVRIL

Mer 23 « Chasse aux œufs »
De 14 h 30 à 16 h 30
Parc de la Mairie

Ven 25 « 18 ans en 2014... »
18 h 30
Mairie, salle des mariages
Pensez à vous inscrire au 04 76 52 92 79

petite enfance scolaire jeunesse sport

CRECH'NDO : LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE SE PRÉPARE

Comme chaque année, en prévision de la rentrée de septembre, c'est en mars que se tiendra la commission d'attribution des places dans la structure d'accueil Crech'ndo pour les familles qui demandent un accueil de plus de 3 jours par semaine.

Cette année, une vingtaine de places sera libérée par des enfants quittant la structure pour entrer à l'école. A ce jour, sont enregistrées 22 demandes pour des enfants nés ou à naître en 2014, 35 demandes pour des enfants nés en 2013 et 13 demandes pour des enfants nés en 2012.

Les huit élus (majorité et opposition municipales) qui composent la commission Enfance - Jeunesse - Éducation - Sport étudient les demandes à partir de

critères précis. Ils évaluent, dans un premier temps, les places disponibles selon la tranche d'âge : en effet, la structure ne peut pas accueillir uniquement des bébés car le taux d'encadrement et les besoins en matériel (berceaux, etc...) ne sont pas les mêmes. **En général, parmi les places disponibles, la moitié des places est réservée aux bébés (2014), un quart aux moyens (2013), un quart aux grands (2012).**

Compte tenu du nombre de demandes, seules les familles habitant à Saint-Ismier peuvent obtenir une place. Il est donc demandé, lors de la pré-inscription, un justificatif de domicile.

Dans le cas d'un frère ou d'une sœur déjà dans la structure et qui restera présent à la rentrée, ces

familles seront prioritaires pour septembre 2014. Par contre, si l'entrée est différée, la commission se réserve la possibilité de ne pas valider la demande.

Pour tous les autres (la très grande majorité), il est tenu compte, par tranche d'âge, de la date de pré-inscription.

La décision de la commission est transmise rapidement aux familles qui savent si elles sont acceptées ou sur liste d'attente. C'est pour ces dernières particulièrement que la réunion de la commission intervient dès mars, afin qu'elles aient le temps de trouver, éventuellement, un autre mode de garde avant septembre.

Elles peuvent contacter le Relais Assistantes Maternelles au 06 73 09 35 85 qui tient à jour la liste et les disponibilités des assistantes maternelles agréées sur la commune et les environs.

La présence de ce service qui relaie l'excellent travail des « nounous » et qui porte une oreille très attentive aux besoins des parents, en complément de l'accueil collectif, est un vrai atout pour préparer le plus sereinement possible le mode de garde de vos enfants.

Il existe également des multi-accueils dans le secteur (Saint-Nazaire, Biviers, Versoud), gérés par la communauté de communes du Grésivaudan qui proposent des places aux habitants du territoire (www.le-gresivaudan.fr) ■

CRIC-CRAC LE JOLI CONTE QUE VOILÀ ...

Cette année, les professionnelles de Crech'ndo ont choisi de construire leur projet pédagogique autour du monde du merveilleux. En effet, **afin de développer l'imaginaire de l'enfant, nous allons nous appuyer sur les contes et légendes qui ont bercé notre enfance. L'imaginaire est un moteur de la créativité de l'enfant et les personnages qui peuplent les contes lui permettent également d'affronter des problèmes existentiels en répondant à certaines de leurs inquiétudes.**

Ce projet est développé au sein de la crèche au quotidien, sur les temps festifs (carnaval, fête de fin d'année), sur des ateliers réunissant des enfants des deux étages tous les 15 jours ; mais aussi sur des échanges avec l'extérieur. Dès le mois de novembre, les échanges ont repris avec la Villa du Rozat et vont se poursuivre jusqu'à la fin de l'année. Nous prévoyons des ateliers autour du conte mais aussi des visites au Muséum.

Nous correspondons également avec l'école Clos marchand : nous avons apprécié un spectacle présenté à la crèche par 10 élèves de la classe de CP, fin décembre, sur un conte de Noël et nous en aurons un deuxième, sur un autre thème, fin février. Ces échanges se terminent par une petite collation partagée entre les enfants de l'école et de la crèche.

Les vendredis matin, trois fois par mois, nous nous rendons à la médiathèque avec un groupe de 8 à 10 enfants des deux étages, et, une fois par mois, la bibliothécaire nous prépare une petite séance de lecture de quelques ouvrages suivie par une activité en lien avec l'une des histoires. ■

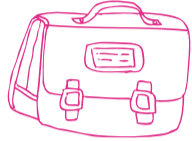
...CRIC-CRAC, le joli conte qui s'en va



petite enfance scolaire jeunesse sport

RENTRÉE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE 2014

Inscrivez votre enfant dès maintenant auprès de la mairie



Enfants concernés :

→ **les rentrées en 1^{re} année de maternelle (enfants nés en 2011),**

→ **les changements d'école** (enfants des nouveaux arrivants sur la commune, etc...).

Nous invitons les familles concernées à contacter le service scolaire de la mairie pour **effectuer**

l'inscription de leur enfant, par téléphone au 04 76 52 53 82 ou par mail à s.scolaire@saint-ismier.fr.

L'affectation à l'école s'effectue selon la carte scolaire applicable sur la commune. Un certificat d'inscription est remis pour chaque enfant. Ce document devra être fourni lors de l'admission à l'école. ■



UN ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ AU SERVICE DE LA JEUNESSE

Partenariat avec la communauté de communes du Grésivaudan

Dans le cadre de ses actions jeunesse et, **afin d'accompagner les jeunes qui peuvent rencontrer certaines difficultés** (décrochage scolaire, situations à risques, addictions, jeunes en conflit avec leur environnement), la communauté de communes a souhaité développer **une mission de type prévention spécialisée**, sur le territoire des communes qui accueillent un collège.

À cet effet, dans le cadre d'une convention avec l'APASE (Association pour la Promotion de l'Action Socio-Éducative) **un éducateur spécialisé est mis à la disposition de la commune. Il ira à la rencontre des jeunes et des**

groupes sur l'espace public, et en cas de tension, il interviendra. Par ailleurs, le contact avec les jeunes lui permettra d'observer, d'analyser les situations délicates et d'apporter, si nécessaire, un soutien adapté. Cette action a déjà été mise en place à Villard-Bonnot et Goncelin. C'est au tour des communes du Touvet et de Saint-Ismier de bénéficier, chacune à mi-temps, de la présence d'un éducateur.

Cette opération de prévention, financée par le Grésivaudan, démarrera mi-avril et complètera le travail de terrain que mène le service enfance-jeunesse auprès des jeunes de la commune. ■

LE NOUVEAU CENTRE DE LOISIRS OUVRE SES PORTES



Le 20 février, la cantine de Clos-Marchand a intégré ses nouveaux locaux. L'espace cuisine a été entièrement rénové pour satisfaire parfaitement aux normes d'hygiène alimentaire. Grâce à la salle supplémentaire, située dans le nouveau bâtiment, **la superficie de la salle à manger a doublé. Cette nouvelle configuration des lieux permet de séparer les maternelles des élémentaires et garantit plus de calme aux enfants** pendant les repas.

Quelques jours après, **le centre de loisirs a emménagé à son tour dans ses nouveaux locaux :**

3 pièces de 60 m² chacune. Le rez-de-chaussée est réservé aux plus grands (9-12 ans) alors que l'étage est consacré aux plus jeunes (3-5 ans et 6-8 ans). Des lieux très clairs, adaptés, qui permettront aux enfants de passer des vacances et des mercredis après-midi joyeux, pleins de jeux et de surprises.

Le Relais Assistantes Maternelles du Grésivaudan va, également, profiter de ce nouveau centre de loisirs, afin d'accueillir les parents lors des permanences et les enfants lors des temps collectifs. ■

CENTRE DE LOISIRS

Vacances de printemps

Le centre de loisirs et l'accueil jeunes seront ouverts :

→ La première semaine : du lundi 28 au mercredi 30 avril (fermé les 1^{er} et 2 mai)

→ La deuxième semaine : du lundi 5 au vendredi 9 mai (sauf jeudi 8 mai férié)

Les programmes d'activités seront disponibles début avril et les permanences d'inscription auront lieu mi-avril.



Pour tout renseignement : service enfance jeunesse
3-8 ans 04 76 52 92 70
8-12 ans 04 76 52 92 72
Jeunes 04 76 52 92 73 ■

expression politique



MAJORITÉ DU CONSEIL

Mme Lucile Ferradou

En vertu de l'article L. 52-1 du code électoral, nous avons décidé de suspendre notre expression politique jusqu'aux prochaines élections municipales. ■

L'équipe de la majorité municipale.



MINORITÉ DU CONSEIL

M. Jean-Christophe Ninet

Scrutins des 23 et 30 mars 2014

Afin de maintenir une certaine équité entre les candidats, nous ne communiquerons pas dans le journal municipal durant ce dernier mois de campagne électorale. Le scrutin est proche.

Quelle que soit votre opinion, n'oubliez pas de voter ! ■

Jean Christophe NINET et son équipe.



MINORITÉ DU CONSEIL

M. Robert Pallière

Expression politique non parvenue à la date limite de dépôt des textes.



MINORITÉ DU CONSEIL

Mme Geneviève Picard

Expression politique non conforme à l'article L. 2121-27-1 du code général des collectivités territoriales.

Édito

Les abords de l'Agora seront terminés avant la fin du Printemps. Merci à tous les utilisateurs pour leur patience durant cette période.

COMITÉ DES FÊTES



Cette année, le Carnaval se tiendra le **mercredi 12 mars après-midi** avec des animations offertes à tous. À partir de 14 h 30, un beau spectacle de magie sera présenté dans la salle des fêtes du Rozat jusqu'à 15 h 30. Enchaînera le départ d'un défilé costumé jusqu'au parc de la Mairie pour brûler « Monsieur Carnaval ». Puis pour se réchauffer un goûter sera proposé avec chocolat chaud offert à tous.

Merci aux **généreux donateurs** qui à l'occasion :

- de la **bourse aux jouets**, ont donné tous les jouets non vendus à l'association « Restaurant du cœur » section Restau Bébé,
- du **concert de Noël**, ont permis de collecter 787,08 € en faveur de l'association « l'Enfant Bleu ». Ce don apportera un rayon de soleil dans leurs différentes actions au profit de l'enfance maltraitée.

Suite à l'assemblée générale qui s'est tenue le jeudi 23 janvier dernier, le nouveau bureau se compose de :

- Eric BABOULAZ président et Augustin BADO vice-président,
- Marie-Claude MARIANI trésorière et Patrick CHENEVIÈRE trésorier adjoint,
- Michèle DROIN secrétaire et Josette ROSTAING secrétaire adjointe.

ACSI



Amitié et Culture à Saint-Ismier a le plaisir de vous annoncer ses prochaines activités. Les conférences et projections- vidéo sont ouvertes à tous.

- **Jeudi 27 mars** à 20 heures à la salle des fêtes : conférence de Jean-Michel Hainque sur les origines de la musique de la préhistoire à nos jours. 8€ pour les adhérents ACSI, 12€ pour les non adhérents.
- **Mercredi 2 avril** : journée à Aix-les-Bains.
- **Vendredi 4 avril** : soirée Evasion présentée par Roger Trombetta (thème non connu à ce jour). 1€ pour les adhérents, 2€ pour les non adhérents.

Il reste à ce jour quelques places pour le **circuit en Hollande du 11 au 16 avril** et pour le **circuit au Canada du 20 au 29 septembre**. Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître rapidement.

Pour tout renseignement tél. 04 76 52 21 58 ou www.amitiiculture.fr

UICG



L'Université Intercommunale du Grésivaudan propose ses 4^e et 5^e conférences du cycle **l'avenir de nos sociétés face aux défis de la troisième révolution industrielle** au Lycée horticole de Saint-Ismier :

- **Le mercredi 19 mars** à 20 h 30, sur le thème : **Futurs sociétaux envisageables à l'horizon 2050** – Sera présenté le point de vue d'un sociologue sur ce que pourrait être la société issue de la troisième révolution industrielle, en ce qui concerne le comportement des individus, des groupes, des entreprises, des services publics. Elle sera présentée par **Stéphane LA BRANCHE** – Chercheur enseignant associé – Pacte – Coordonnateur – Chaire Planète Energie Climat- IEP Grenoble – Membre du GIEC-IPCC 2013.

- **Le jeudi 17 avril** à 20 h 30, sur le thème : **Ecologie et démocratie : quelles perspectives ?** – Sera présenté le point de vue d'un philosophe sur la société du futur, dans le contexte des défis écologiques et technologiques actuels et de l'apport des sciences de l'homme confronté aux contraintes du développement durable. Elle sera présentée par **Dominique BOURG** – Professeur à la faculté de Géosciences et d'Environnement de l'Université de Lausanne – Vice président de la fondation Nicolas Hulot.

Contact :

conferences@uicg-gresivaudan.fr
www.uicg-gresivaudan.fr

ART'AIRE



Nouveau sur Saint-Ismier, l'association ART'AIRE propose des cours de sculpture, modelage et moulage à l'Agora. Le mercredi de 14 h 30 à 16 heures et le jeudi de 14 heures à 15 h 30.

Renseignements, tarifs et inscriptions contacter :

artaire38@orange.fr
Tél : 06 08 47 32 21.

DON DU SANG



La prochaine collecte de sang à l'Agora aura lieu le **mercredi 2 avril** de 8 h 30 à 12 heures et de 16 h 30 à 20 heures.

COMPLÉMENT
AU MAGAZINE
D'INFORMATIONS
DE SAINT-ISMIER

le lien

ASSOCIATIF

AVAG



Le 27 mars à 14 h 30, l'Association Vacances Animations Grésivaudan vous propose de découvrir la cinémathèque de Grenoble, 3^e de France, 4 500 copies de films, sa salle de 200 places. Transport en autocar, découverte guidée de la Cinémathèque. Une séance de cinéma ayant pour thème : 'le cinéma de montagne de notre région'.

Calendrier des activités prévues : Guatemala-Honduras, lacs italiens, Namibie et les chutes Victoria, séjour à Menton, Pays Baltes, Est Américain, Berlin, Sri Lanka, Marché de Noël au Tyrol.

Inscription et renseignement à l'Agora à la permanence, le mardi de 14 heures à 17 heures, tél. 04 76 52 41 30 ou 04 76 52 45 48.

AVF



L'Accueil des Villes Françaises - Meylan Grésivaudan, créateur de lien social, organise pour les nouveaux arrivants une grande « Fête du Printemps », avec buffet et soirée dansante, samedi 5 avril en mairie de Montbonnot. Une bonne occasion pour tous les nouveaux arrivants sur la commune ou la vallée du Grésivaudan de rencontrer les habitants, se faire de nouveaux amis et trouver ainsi une adaptation plus rapide à leur nouvel environnement.

Renseignements et inscriptions par mail avfmeylan@gmail.com ou par tél. 06 89 11 08 17. Accueil et convivialité garantis.

SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE



Collecte d'objets pour le Grenier des scouts des 17-18 mai : bibelots, vélos, livres, jouets, petit électroménager, matériel de puériculture. (Pas de vêtements, ni de gros meubles).

Ramassage sur rendez-vous au 06 09 22 39 53 de 19 heures à 21 heures ou par mail grenier.scouts.smm@gmail.com

CENTRE HIPPIQUE DES ALPES (CHA)



Depuis le 1^{er} septembre 2013, le fonctionnement du Centre Hippique des Alpes a été modifié. L'équipe de professionnels est restée entièrement en place. Daniel Desmeure, le nouveau propriétaire des lieux vous invite à venir découvrir ou re-découvrir l'équitation à Saint-Ismier. La vocation d'école d'équitation et la volonté de garder ce sport accessible au plus grand nombre reste la priorité du centre équestre. L'équipe pédagogique a développé des programmes adaptés à chaque équitant :

- **Le baby-poney** : de 3 à 6 ans, les enfants sont accueillis en toute sécurité dans un environnement à leur taille. Une heure par semaine, ils peuvent venir pratiquer une activité ludique, de mise en confiance avec l'animal et de découverte du milieu "poney" à travers des ateliers de jeux et de promenades.
- **L'activité sur poney** : du débutant (à partir de 7 ans) au confirmé, les enfants sont encadrés sur les cours collectifs en suivant le programme fédéral des Galops. C'est aussi pour certains l'occasion de se spécialiser pour la compétition.
- **L'activité sur cheval** : de 13 à 73 ans, les adultes sont accueillis selon un programme sportif ou de loisir en fonction de la volonté de chacun.
- **Les propriétaires** : Du poney de loisir au cheval de compétition, la diversité de l'enseignement pratiqué permet à chaque propriétaire de s'épanouir avec son équidé.

La qualité des installations permet à la fois de pratiquer l'équitation toute l'année (deux structures couvertes) mais aussi de découvrir l'équitation d'extérieur à tout niveau, grâce à la présence du terrain de cross et la proximité du Bois Français. Des manifestations sont organisées presque tous les dimanches, et des stages organisés pendant les vacances scolaires. N'hésitez pas à vous renseigner sur le nouveau site web : cha-grenoble.fr ou à venir nous rendre une petite visite !



brèves bloc-notes

NUMÉROS D'URGENCES

- Médicales (SAMU) : 15
- Sapeurs-pompiers : 18
- Pharmacie ou chirurgien dentiste de garde : 39-15

NUMÉROS UTILES

... POLICE MUNICIPALE ET GENDARMERIE DE SAINT-ISMIER

Police Municipale : 04.76.52.93.64 ou 06.27.15.52.70

Gendarmerie : 17 ou 04.76.52.15.45

Opération sécurité vacances : contacter la police municipale et la gendarmerie.

... DÉCHÈTERIES DE SAINT-ISMIER ET CROLLES

04.38.72.94.30 - www.le-gresivaudan.fr/-Dechets-menagers,340-

Ouvertes 7/7j de 8h30 à 17h45 sauf les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.

Collecte des ordures ménagères le lundi et des bacs « Je trie » le mercredi.

Lorsque le lundi correspond à un jour férié, le ramassage est effectué le jeudi suivant.

PERMANENCES

... DE L'AVOCAT CONSEIL POUR LA COMMUNE

Le 1^{er} samedi du mois de 9 heures à 11 h 30, sur RDV au 04.76.52.52.25.

... DU CONCILIEUR MÉDIATEUR POUR LE CANTON :

Les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 14 h à 17 h, sur RDV au 04.76.52.52.25.

... DE L'ASSISTANT OPAC

Tous les mercredis de 10 heures à 11 heures permanence en Mairie
tél. : 04.76.52.52.25.

... DE L'ASSISTANTE SOCIALE

Sur rendez-vous en téléphonant à Bernin : 04.56.58.16.91

... DE L'AGENT SÉCURITÉ SOCIALE

Permanence le mardi de 15 heures à 16 h 30 les semaines paires

... ASSAINISSEMENT (EAUX USÉES) DE LA SOCIÉTÉ VÉOLIA

Astreinte d'urgence 7j / 7j et 24 h / 24 h : 04.76.61.39.34

Pour les informations réseaux SIZOV : 04.76.52.52.28

HORAIRES D'OUVERTURE - SERVICES MAIRIE

... DE L'ACCUEIL ET DU CCAS

Tous les jours de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30
et le samedi matin (permanence administrative) de 9 heures à 11 h 30.

... DES SERVICES TECHNIQUES

Tous les jours de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 16 h 30.

Fermeture au public les vendredis après-midi.

... DU SERVICE CRÈCH'NDO TÉL 04 76 52 31 58

Tous les après-midi de 13 h 30 à 17 h 30.

... DU SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

Lundi, jeudi, et vendredi de 8h30 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Mardi de 14 à 18 heures et mercredi de 9 à 12 heures pendant les périodes scolaires.

... DU SERVICE SCOLAIRE

En période scolaire les lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9 heures à 12 heures (sur rendez-vous l'après-midi), mercredi : de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h. Tél. : 04.76.52.53.82, e-mail : s.scolaire@saint-ismier.fr

... DE L'URBANISME

Lundi : le matin sur rdv et de 14 heures à 17 h 30

Mardi, jeudi et vendredi : de 9 h 30 à 12 heures et l'après-midi sur rdv

Mercredi : de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30.

... DE LA MÉDIATHÈQUE « L'ORANGERIE »

Mardi, jeudi et vendredi : 16 h 30 à 19 heures / Mercredi : 10 heures à 12 heures et 14 heures à 19 h / Samedi : 10 heures à 12 h 30.

Tél. : 04.76.52.92.76, e-mail : mediatheque@saint-ismier.fr

www.mediatheque-saint-ismier.fr



INFO - GRÉSIVAUDAN

Permanences info-énergie dans le Grésivaudan



Consommer moins, utiliser des énergies propres et renouvelables, réduire les budgets énergies...

Pour vous conseiller et répondre à vos questions : quelle énergie choisir dans un projet de construction ou de rénovation ? Comment réduire sa consommation actuelle ? Quelles solutions techniques et financières ? ...

Venez rencontrer un conseiller de l'AGEDEN lors des permanences info-énergie gratuites

au siège de la communauté de communes, 390 rue Henry Fabre à Crolles.

Pour prendre rendez-vous : téléphoner à l'AGEDEN au 04 76 23 53 50.

Dates des permanences jusqu'à l'été 2014 (rendez-vous toutes les heures de 9 heures à 12 heures) : 15 janvier, 12 février, 12 mars, 9 avril, 14 mai, 11 juin, 9 juillet.

Ce service de proximité vous est proposé par Le Grésivaudan dans le cadre de son Plan Climat. Le climat change, soyons tous acteurs !

Compost en libre service

Le printemps arrive...

Du compost gratuit sera mis à votre disposition dans le courant du mois de mars.

Surveiller les panneaux lumineux ... La date et les informations nécessaires y figureront prochainement.



Transports dans le Grésivaudan : « Info>Trafic Bus »

La communauté de communes Le Grésivaudan a développé un **nouveau service gratuit qui permet de recevoir en temps réel les informations impactant les lignes régulières et scolaires du réseau.** Un imprévu peut perturber le trafic des lignes de bus.

Pour bénéficier de ce nouveau service et rester informé d'un retard ou d'un arrêt temporaire, il est nécessaire de s'inscrire au service « Info>Trafic Bus » proposé par les Transports du Grésivaudan.

Une fois inscrit, une alerte SMS sera envoyée sur le mobile de l'utilisateur pour l'avertir des perturbations en cours.

À noter : « Info>Trafic Bus » indique uniquement les événements et informations intervenant sur le réseau des Transports du Grésivaudan.



SAINT ISMIER



Le Lien est édité par le service Communication de la commune de Saint-Ismier.

Mairie de Saint-Ismier

BP32

38331 Saint-Ismier Cedex

tél. 04.76.52.52.25. / fax 04.76.52.28.01.

www.saint-ismier.fr / infos@saint-ismier.fr

Directeur de publication : Lucile FERRADOU

Rédaction en chef/coordination : Isabelle CHARPIN

Directeur de la communication : Margaret RUELLE SOUCHON

Secrétariat : P. RIZZARDI et E. BABOULAZ

Photos : Mairie de Saint-Ismier

Création graphique/réalisation :

Agence Ligne Ovale

38300 Bourgoin-Jallieu

www.ligneovale.fr

Impression : Imprimerie Notre Dame

38330 Montbonnot-Saint-Martin

Tirage : 3300 exemplaires

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2014



Accédez au site Internet de la ville depuis votre smartphone.



ÉVALUATION DU NOUVEAU DISPOSITIF DES RYTHMES SCOLAIRES : LA COMMUNE AU PLUS PRÈS DES ACTEURS CONCERNÉS

RYTHMES SCOLAIRES : une évaluation réalisée auprès de tous les acteurs concernés

Lors de la rédaction du Projet Éducatif Territorial, signé l'été dernier avec les services de la préfecture et ceux de l'Éducation Nationale, **la commune s'était engagée à réaliser des évaluations du nouveau dispositif.**

Afin d'être le plus complet possible, ont été reçus : **les avis des enseignants ainsi que ceux des parents et des enfants.** Chaque directeur d'école a été vu dans le courant du 1^{er} trimestre scolaire. L'avis des familles et celui des enfants a été recueilli par l'intermédiaire de deux sondages, réali-

sés au mois de décembre dernier, après deux cycles d'activités.



L'avis du corps enseignant

Le temps supplémentaire du matin (15 minutes) est bénéfique pour les apprentissages. L'organisation de ces derniers sur 2 heures l'après-midi a nécessité plus de temps de mise en place, mais le rythme est maintenant globalement pris.

Certains enseignants font remarquer que les enfants parlent en classe des ateliers de 15 h 30 et cela a donc permis de réinvestir parfois les découvertes qu'ils ont effectuées.

Il est noté une plus grande fatigue chez les plus jeunes.

Par contre, il est beaucoup trop tôt pour l'éducation nationale de mesurer des effets en termes de réussite scolaire.



Les enfants d'élémentaire sont contents des ateliers et plébiscitent le sport et les jeux de société

Un questionnaire, destiné aux enfants d'élémentaire, a été élaboré avec l'aide des deux délégués de classe du CM2 de la Poulatière : Clara et Côme. Ils ont imaginé les questions, testé le questionnaire sur une classe de CP et leur classe de CM2 avant de le finaliser. Ce dernier a ensuite été envoyé à tous les enseignants d'élémentaire.

Le taux de retour a été de 76 % en moyenne sur les trois écoles élémentaires.

Voici une synthèse des réponses :

L'école commence à 8 h 15. Est-ce que c'est trop tôt ?	OUI 42 %	NON 41 %	JE NE SAIS PAS 13 %
À quelle heure préfères-tu commencer le mercredi ?	8 h 15 6 %	9 h 00 92 %	
Est-ce que l'appel à 15 h 30 se passe bien ?	OUI 67 %	NON 17 %	JE NE SAIS PAS 11 %
Ton groupe de couleur te convient-il ?	OUI 67 %	NON 20 %	JE NE SAIS PAS 11 %
Est-ce que tu voudrais que les groupes changent ?	OUI 37 %	NON 48 %	JE NE SAIS PAS 14 %
Préfères-tu faire tes devoirs avant ou après les activités ?	AVANT 21 %	APRÈS 72 %	
Est-ce que l'activité est trop longue ?	OUI 4 %	NON 84 %	JE NE SAIS PAS 10 %
Est-ce que l'activité est trop courte ?	OUI 43 %	NON 45 %	JE NE SAIS PAS 12 %
Aimerais-tu avoir des jeux libres un soir par semaine ?	OUI 46 %	NON 27 %	JE NE SAIS PAS 25 %
As-tu plus de devoirs que l'an dernier (sauf CP) ?	OUI 50 %	NON 35 %	JE NE SAIS PAS 14 %

Quelles activités préfères-tu parmi les ateliers proposés ?

École élémentaire	Activité favorite	2 ^e activité	3 ^e activité
Vignes	Sport	Zumba	Jeux de société
Clos Marchand	Jeux de société	Percussions	Judo
Poulatière	Jeux de société	Sport	Espagnol

Quelles activités souhaiterais-tu faire ?

Les activités sportives ont largement été plébiscitées (football, basket ball, judo, tennis, cirque, ping-pong, escrime, gymnastique, athlétisme, hip-hop, tir à l'arc, etc.), suivies par des activités manuelles (bricolage, jardinage, décoration, poterie, peinture, dessin, etc.), puis par des activités culturelles (jeux de société, échecs, musique, apprentissage des langues, etc.).

Questionnaire aux familles : satisfecit en élémentaire, des interrogations en maternelle

Un questionnaire a été remis à chaque famille, en fonction de l'âge de son enfant (élémentaire et/ou maternelle). Les résultats ci-contre représentent une moyenne des réponses recueillies pour les trois groupes scolaires (taux de réponse 66 %).

- **Les horaires d'école appliqués sur la commune** : 47 % de satisfaction en maternelle et 58 % en élémentaire.
- **La sieste en maternelle** : 44 % des familles souhaitent que leur enfant soit couché plus tôt après le repas et 37 % n'ont pas d'opinion sur la question.
- **Le temps périscolaire de 15 h 30 à 16 h 30** : près de 80 % des familles recherchent en priorité un temps ludique pour leur enfant, même si peu de parents peuvent récupérer leur enfant à 15 h 30.
- **La durée de l'activité de 15 h 30 à 16 h 30** : 61 % de satisfaction en maternelle et 73 % en élémentaire.
- **La variété des activités proposées** : 40 % de satisfaction en maternelle et 65 % en élémentaire.
- **Le contenu des activités proposées** : 42 % de satisfaction en maternelle et 59 % en élémentaire.
- **La flexibilité d'inscription à 15 h 30** : 6 % des familles déclarent avoir toujours besoin d'une inscription flexible à 15 h 30 et 36 % en auraient parfois besoin.
- **Les devoirs à 15 h 30 en élémentaire** : 46 % des familles ne sont pas favorables à une étude à 15 h 30, contre 30 % qui seraient favorables.
- **Les répercussions de la réforme** : en maternelle, c'est le temps de travail des parents qui a été le plus impacté, puis les activités extra-scolaires et enfin le mode de garde du mercredi après-midi. En élémentaire, ce sont les activités extra-scolaires qui ont été le plus touchées, puis le temps de travail des parents, ainsi que le temps hebdomadaire consacré aux devoirs, et enfin le mode de garde du mercredi après-midi.



ÉVALUATION DU NOUVEAU DISPOSITIF DES RYTHMES SCOLAIRES : LA COMMUNE AU PLUS PRÈS DES ACTEURS CONCERNÉS

Quels enseignements tirer de cette évaluation ?

L'expression libre des parents a été favorisée dans le questionnaire. **Il en ressort beaucoup de commentaires sur la réforme elle-même, plutôt que sur sa mise en œuvre par la commune.** Certains parents se montrent sceptiques quant aux résultats sur la réussite des enfants et sont inquiets des conséquences sur la fatigue des plus jeunes. Il est vrai que globalement **cette réforme bouleverse un bon nombre d'habitudes familiales, alors que les cadres professionnels demeurent inchangés.**

En ce qui concerne les nouveaux horaires scolaires, choisis l'an dernier avec les enseignants et le comité de pilotage après avis des familles, puis arrêtés à l'unanimité par le conseil municipal, des questions sont revenues sur l'avancée à 8 h 15 de l'entrée à l'école. **Rappelons que cet horaire a été choisi pour trois raisons : d'abord le souhait des enseignants d'avoir des temps d'apprentissage plus importants le matin, ensuite le fait que le maintien de deux services de qualité à la cantine oblige à une coupure de 2 heures au déjeuner, enfin l'avis général que**

l'activité de fin d'après-midi n'a de sens que si elle dure au moins 45 minutes (il faut alors compter 1 heure au total avec les temps de transition).

Dans les écoles élémentaires, les familles se montrent plutôt satisfaites du dispositif. Une remarque revient dans certains commentaires concernant le système d'inscription pour les ateliers. Un certain nombre de familles regrette de ne pouvoir pratiquer des inscriptions flexibles comme en périscolaire, notamment sur des cas exceptionnels (réunions imprévues...). Pour le bon fonctionnement des ateliers, une inscription flexible n'est pas envisageable. **Une discussion a démarré avec les parents du comité de pilotage, afin d'essayer de trouver une solution pour ces cas exceptionnels sous forme d'une éventuelle garderie durant ce temps.**

Dans les écoles maternelles, les commentaires sont plus mitigés et parfois contradictoires : certaines familles souhaitent privilégier la sieste, alors que d'autres souhaiteraient des activités plus ressemblantes à de la pratique de

club. Des parents jugent les activités de 15 h 30 trop proches des activités scolaires, d'autres estiment qu'elles sont trop ludiques. **La commune a clairement privilégié la sécurité affective des enfants en conservant l'intervention des personnels ATSEM, périscolaire et enseignants sur le temps des ateliers péri éducatifs qui facilite également la transition scolaire/périscolaire et permet un suivi sur la journée de l'enfant.** Les activités sont mises en place dans le même esprit que celles que l'on peut trouver en centre de loisirs. Le ministère de l'Éducation avait déjà constaté que la réforme était moins adaptée aux élèves de maternelle et avait diffusé des recommandations aux collectivités en novembre dernier, confirmant l'organisation appliquée par la commune.

L'analyse des bonnes pratiques constatées au niveau territorial montre que ces temps périscolaires peuvent permettre aux enfants de bénéficier de temps calmes ou de repos, si cela correspond à leur besoin, ou encore de participer à des activités adaptées (rejouer à des jeux appris en classe qu'ils aiment particulièrement, en découvrir de nouveaux,

manipuler, jouer, chanter, réentendre leurs récits préférés, réaliser des travaux manuels ou d'arts plastiques, etc.).

NOUVEAUTÉ SUR LES PROCHAINS CYCLES

Pour améliorer la connaissance du contenu pédagogique des ateliers : des fiches ateliers en élémentaire et des zooms sur les ateliers en maternelle.

Les parents pourront trouver sur le site de la commune, pour chaque atelier d'élémentaire, une fiche récapitulant le nom de l'animateur et une description des objectifs de l'atelier.

Pour les maternelles, des zooms sous forme de petits reportages seront effectués sur les ateliers et insérés dans le journal municipal, afin que les familles puissent mieux appréhender le lien entre l'atelier et les capacités et besoins des enfants : possibilités de concentration, échanges avec l'adulte et les autres enfants... Il sera proposé, dans chaque maternelle, aux parents délégués de venir suivre une fois un atelier afin qu'ils puissent témoigner auprès des familles du déroulement du temps péri-éducatif. ■

REPÈRES

31 intervenants chaque jour entre 15 h 30 et 16 h 30.

81,6 % en maternelle et 86,7 % en élémentaire des enfants fréquentent les activités péri éducatives au moins une fois par semaine.

Coût de la réforme :

Environ 275 euros/an/enfant : ce montant englobe les coûts directs liés au recrutement des intervenants mais également la part administrative nécessaire au fonctionnement.

Le coût restant à charge de la mairie représente cette année environ 28 % du coût total. Si l'Etat supprime sa dotation à l'avenir, ce coût montera à 44 %.

Les « référents école » : un choix de qualité et de sécurité

Dans chaque groupe scolaire, depuis la rentrée de septembre, un référent est présent chaque jour entre 15 h 30 et 16 h 30.

C'est un agent du service enfance jeunesse, diplômé du BAFD (Brevet d'aptitudes aux fonctions de directeur d'accueil de loisirs).

Son rôle est de coordonner les activités proposées par les intervenants, de faire le lien avec les enseignants, de s'assurer de la sécurité physique et affective des enfants.

Il prépare avant chaque cycle le contenu des activités qui seront proposées par les animateurs comme ils le font en centre de loisirs.

Il est le garant de la mise en œuvre des objectifs fixés dans le Projet éducatif territorial.



Sandrine VILARDO à Poulatière



Myriam DJEBAS à Clos Marchand



Robin SFORZA (jusqu'en mai) puis ... Sandrine CHARREL aux Vignes

